

Recommandations générales émises par le CSEF de Liège

Dans le cadre de l'appel à projet 5 et en complément des avis et recommandations propres à chaque dossier, le CSEF de Liège souhaite porter à la connaissance de l'ensemble des opérateurs de son territoire des recommandations d'ordre général. Celles-ci ont été élaborées à la suite de la remise d'avis, en intégrant les préoccupations et les axes de réflexions de la Commission Consultative Sous-Régionale du DIISP et de la Commission de concertation stagiaires-opérateurs de formation.

1. Veiller à une communication claire en direction des demandeurs d'emploi et des professionnels qui les orientent

- Des **intitulés de formation** sans ambiguïté, qui correspondent aux objectifs et au contenu effectif de la formation. Un intitulé original considéré comme attirant (anglicisme ou autre) pourra être complété par un sous-titre explicatif.
- Un **argumentaire** adapté au public ciblé, qui mette en avant les spécificités de la formation à l'intérieur de la mesure, et soit conforme aux principes énoncés dans la Charte du stagiaire et du demandeur d'emploi en formation. Il s'agit de garantir en particulier l'information sur les conditions d'accès, critères d'admission, pré-requis et perspectives à l'issue de la formation.

2. Etre attentif à la problématique du genre

- Une **orientation non sexuée** des demandeurs d'emploi. Une attention particulière est requise lorsque des opérateurs proposent, dans un même centre, des formations préparant à la fois à des secteurs ou métiers traditionnellement investis par les femmes et d'autres traditionnellement investis par les hommes.
- Des **démarches proactives** pour favoriser l'accès des femmes vers des secteurs porteurs auxquels elles ne penseraient pas spontanément.

3. Favoriser l'entrée en formation des personnes de 40 à 50 ans

- Des projets visent spécifiquement cette tranche d'âge, d'autres ciblent un public Job Tonic de moins de 25 ans. Il y a lieu, pour les autres projets, de permettre l'accès aux formations des personnes de plus de 40 ans. Nombre de dossiers comportent en effet dans les conditions d'accès la mention "de 18 à 40 ans".

4. Articuler en amont et en aval les projets retenus avec l'offre globale existante

- Des recrutements et des orientations ouverts pour éviter un possible effet " filière interne".
- Un accès qui ne se limite pas aux seuls stagiaires d'autres formations du centre.
- Une présentation de la totalité de l'offre de formations possibles en aval.